

Nicolas de Kalbermatten, d'Unterbäch et Sion 1453-1455

Nicolas de Kalbermatten¹, premier grand bailli d'une famille illustre qui allait donner au Valais nombre d'hommes de mérite, était le fils de Nicolas Kalbermatten, riche notable venu vers 1395 du dizain de Viège dans la région d'Unterbäch², et de Margaretha Buchin³. Très jeune encore, il épousa à Loèche, le 3 octobre 1414, Franziska, fille de Wilhelm zen Asperen et d'Agnes Perrini (branche collatérale des Rarogne)⁴. Le plus souvent désigné par le diminutif Nicolinus, il s'occupa tôt de politique et vint prendre domicile à Sion: reçu bourgeois le 6 mars 1418⁵, il sera grand-châtelain en 1426, syndic en 1433⁶. Les seigneurs de Rarogne le firent en 1428 grand-châtelain du val d'Anniviers⁷, où il condamna un sorcier au bûcher⁸. Il acheta en 1429 aux frères Hildebrand et Petermann de Rarogne une rente sur des biens sis à Oberbrunn-Eischoll⁹. Le 22 septembre 1426, il avait fiancé son jeune fils Benoît à Marquisa Souter, de Grimisuat¹⁰. Ses frères Théodule et Rodolphe à Sion, et son père Nicolas dans le dizain de Rarogne, étaient comme lui des notables. On peut admettre sans grand risque d'erreur qu'il négocia pour les gens de Holz près d'Unterbäch le rachat des droits seigneuriaux aux sires de Rarogne; il fut témoin de l'acte, conclu à Sion le 7 décembre 1434¹¹. La libre juridiction (*Freigericht*) de Holz ainsi créée durera jusqu'en 1798.

Le 28 décembre 1438, Nicolas figure parmi les membres de la confrérie qui entretenait un candélabre devant l'autel des saints Innocents et de saint Christophe à la cathédrale de Sion¹². Pour des raisons qui nous échappent, il semble avoir ensuite résidé durant quelques années dans le dizain de Rarogne: il en sera député le 10 novembre 1441¹³, après avoir assisté le 6 novembre 1440 à l'entrée en fonction du grand-châtelain Anton Hendriol dans le Lötschental¹⁴. De retour à Sion, dont il fut grand-châtelain de 1449 à 1451¹⁵, il succéda en 1453 au grand bailli Züren¹⁶. L'importance de la route du Simplon et les relations avec le sud dominaient alors la politique extérieure valaisanne. Il n'y a donc rien d'étonnant à voir l'évêque Henri

¹ Les archives de la famille (AEV, Fonds famille de Kalbermatten) ne contiennent aucun document sur Nicolas.

² AC Niedergesteln, D 30.

³ Fille du notable Berchtold Buchin ou Bitschin (A Louis von Roten, Rarogne); [voir aussi H. A. VON ROTEN, *BWG*, XXII, 136 s.].

⁴ ACS, Th 76-29.

⁵ J. GREMAUD, n° 2674; ABS, Tir. 22-54.

⁶ ABS, Tir. 27-85.

⁷ ACS, Min. A 248, p. 261; J. GREMAUD, n° 2791.

⁸ *Ibid.*

⁹ ACS, Min. A 249, p. 530.

¹⁰ *Ibid.*, p. 515: fille de Perronet Souter.

¹¹ J. GREMAUD, n° 2846.

¹² ABS, Tir. 19-1.

¹³ J. GREMAUD, n° 2917.

¹⁴ AP Lötschental, A 17: *Nicolinus Kalbermatter iunior de Underbechen, Theodulus suus frater.*

¹⁵ J. GREMAUD, n° 3010, 3033.

¹⁶ AP Loèche, D 107.

Asperlin, le grand bailli Nicolas de Kalbermatten et les sept dizains adhérer, le 9 janvier 1455, à l'alliance formée par le duc de Milan, Venise et la République de Florence¹⁷. En été 1455, le grand bailli et l'évêque se rendirent à Mase pour fixer les limites entre Mase et Saint-Martin, après avoir entendu plusieurs anciens¹⁸.

Nous savons peu de choses sur les dernières années du grand bailli Kalbermatten. Il habitait à Sion le quartier de Malacuria, près de l'actuelle rue de Savièse¹⁹. Sa fortune en terres et en vignes (20 peurs à Signièse et Uvrier) semble considérable²⁰. Très versé en droit, il servit encore de conseiller à l'évêque Walter Supersaxo, en 1459 et 1461²¹. Le 20 janvier 1462, dans le chœur de l'église de Valère, les chanoines remirent à son petit-fils Antoine le bénéfice de Saint-François à la cathédrale²²: il en fut témoin, avec son fils Benoît.

Kalbermatten rédigea son testament, sain de corps et d'esprit, le 24 juillet (?) 1463 à Sion, en public. Il y faisait un legs à l'autel de la Sainte-Trinité et des saints Fabien et Sébastien, fondé par lui à l'église de Saint-Germain près de Rarogne, un autre pour restaurer le chœur de la cathédrale de Sion²³. Ce document, récemment retrouvé dans le Lötschental, est le dernier à mentionner notre grand bailli, qui mourut avant le 12 mai 1471; il laissait un fils, Benoît, dont la descendance s'éteignit après 1527²⁴. La branche actuelle des Kalbermatten de Sion remonte à Rodolphe, frère de Nicolas.

¹⁷ J. GREMAUD, n° 3056.

¹⁸ AC Saint-Martin, Pg 2.

¹⁹ ABS, Tir. 242–32, p. 61 et 242–33, p. 23.

²⁰ *Ibid.*, Tir. 15–5.

²¹ AC Savièse, Pg 66; ABS, Tir. 44–8.

²² ACS, Min. A 135, p. 183.

²³ Grand parchemin endommagé, conservé sous cote S 2 aux AP Lötschental (à Kippel); il servait d'enveloppe à des actes importants concernant le Lötschental. Voici le texte de la donation en faveur de la cathédrale: *Item legavit ... ad fabricam ecclesie Sedunensis centum florenos ... casu quo chorus dicte ecclesie magis edificetur a tribonia citra a parte ecclesie et non alias.*

²⁴ ABS, Tir. 22–54.